

## Communiqué de presse

# Créateur d'entreprise : mon premier emploi

## L'Association des Missions Locales d'Île-de-France lance CREABIZ en partenariat avec la Fondation Accenture

**Paris, le mercredi 6 décembre 2017** – ARML-IdF (l'Association des Missions Locales d'Île-de-France), lors d'une conférence organisée ce jour au Conseil régional d'Île-de-France a présenté Créabiz : un dispositif d'aide à la création d'activité pour les jeunes accompagnés par les Missions Locales.

Développé en partenariat avec la Fondation Accenture, Créabiz propose aux jeunes accompagnés par les Missions Locales dans leur recherche d'emploi une nouvelle opportunité : créer ou reprendre une activité.

*« Accompagner les jeunes vers l'emploi nécessite de s'adapter en permanence aux mutations que connaît le monde du travail. La force de l'ARML-IdF réside dans sa faculté à innover pour répondre efficacement aux besoins des Missions Locales dans leurs contacts quotidiens avec les jeunes en recherche d'emploi. C'est pourquoi nous sommes aujourd'hui très fiers de mettre à leur disposition Créabiz, un dispositif innovant d'aide à la création d'activité pour les jeunes, développé en partenariat avec la Fondation Accenture. »* a déclaré **Jacques Crosnier, président de l'ARML-IdF**.

*« En facilitant la création d'entreprise par les jeunes accompagnés par les Missions Locales, nous contribuons au développement économique au plus près des territoires. »* a-t-il poursuivi.

Créabiz, marque un tournant dans le parcours d'insertion professionnelle des jeunes, car désormais la création d'activité ne sera plus seulement une alternative à la recherche d'emploi, elle devient une opportunité systématiquement proposée aux jeunes. Créabiz vient compléter l'accompagnement déjà mis place par les [Groupements de Créateurs](#).

Le dispositif Créabiz est constitué de trois étapes qui jalonnent le parcours du futur créateur d'activité, depuis l'idée jusqu'au lancement du projet.

- **Informé** : la première étape consiste à rendre accessible aisément les informations liées à la création d'activité et qui répondent aux toutes premières questions que se posent le futur créateur d'activité. L'ensemble de ces informations est agrégé et disponible en accès ouvert sous la forme d'un portail sur le site de l'ARML-IdF dans la rubrique [créer son activité](#).

Les deux étapes suivantes sont proposées par le conseiller en Missions Locales qui apporte au jeune un accompagnement personnalisé et l'assiste dans la définition et le lancement de son projet pour :

- **Mesurer** le degré de maturité de son projet entrepreneurial, par le biais d'un questionnaire.

- Guider le futur entrepreneur dans ses démarches grâce à une cartographie des experts les plus pertinents pour son projet et géographiquement les plus proches de sa Mission Locale. Cet accompagnement au plus près des besoins du jeune s'inscrit dans la logique de maillage territorial qui préside à toutes les actions des Missions Locales.

Le dispositif Créabiz est actuellement déployé dans les Missions locales franciliennes.

L'ARML-IdF s'est fixé pour objectif d'accompagner 10 000 jeunes par an vers la création d'entreprise à l'horizon 2020.

### L'ARML-IdF

L'Association Régionale des Missions Locales d'Île-de-France est l'association d'animation du réseau des Missions Locales franciliennes. Elle a pour vocation de fédérer et de soutenir les actions des Missions Locales de la Région Île-de-France.

L'ARML-IdF est aussi l'association des Présidents des Missions Locales et l'instance représentative des Missions Locales auprès des institutions, notamment l'Etat et la Région.

Elle est représentée à la Délégation Ministérielle aux Missions Locales (DMML) et adhère à l'Union Nationale des Missions Locales (UNML), qui est l'association nationale des présidents élus.

Le rôle d'animation des Missions Locales de l'ARML-IdF passe notamment par l'élaboration et le suivi du programme d'animation régionale, l'amélioration permanente de la qualité de l'offre de service des Missions Locales et la valorisation de leurs actions auprès de l'ensemble de leurs interlocuteurs.

L'ARML-IdF apporte aux Missions Locales d'Île-de-France un service à valeur ajoutée pour leur permettre de mener au mieux leur mission d'accompagnement des jeunes dans l'orientation, l'emploi, la formation, la santé et la mise en œuvre de leurs droits.

Les rôles de l'ARML-IdF:

- Être un lieu d'échanges, de réflexion et d'innovation.
- Structurer et développer le réseau régional des mission locales.
- Promouvoir et aider à la mise en œuvre des politiques d'insertion des jeunes.

Les missions de l'ARML-IdF

- L'appui à l'ingénierie de projets.
- L'accompagnement sur les fonctions supports : systèmes d'information, Formation, communication.
- Centre de ressources pour le réseau des Missions Locales Franciliennes.

Visiter le site [ARML-IdF](#) - Suivre sur [Twitter](#)

### Les Missions locales d'Île-de-France

Présentes sur l'ensemble du territoire francilien régional, les 75 Missions Locales d'Île-de-France accueillent et orientent les jeunes de 16 à 25 ans, à la recherche d'un emploi ou d'une formation dans le cadre d'un accompagnement personnalisé.

Elles regroupent cinq axes d'intervention :

- L'emploi : techniques de recherche d'emploi, placement, immersion en entreprise, simulations d'entretien d'embauche, accompagnement et suivi, apprentissage des codes et savoir-être.
- La formation : définition de votre projet professionnel, de votre orientation vers des organismes de formation.
- La santé : conseil et aide à l'ouverture des droits à l'Assurance Maladie, bilans de santé.
- Le logement : informations sur les aides et l'accès au logement, accompagnement dans les démarches.
- La citoyenneté : aide à la mobilité, aides financières et alimentaires.

Chaque année, les 75 Missions Locales d'Île-de-France, présentent dans 170 lieux d'accueil de proximité accompagnent près de 180 000 jeunes.

Contact médias : Claude Foucalt : [cf@jetcom.fr](mailto:cf@jetcom.fr) - tél : 06 80 12 56 44

